

**Mission permanente de la République de Cabo Verde**

XXXII session de l’Examen Périodique Universel des Droits humains

(21 jan – 1 fev 2019)

**Examen des Comores**

Intervention de Cabo Verde

 Maria de Jesus Veiga Miranda Amb./ Représentante permanente

Merci, Mme la Vice-Présidente,

La délégation de Cabo Verde souhaite la bienvenue à la délégation de l’Union des Comoreset la remercie d'avoir soumis son rapport national.

Cabo Verde salue les mesures législatives mises en œuvre ces cinq dernières années, notamment, La nouvelle Constitution, ainsi que les actions entreprises pour améliorer l’accès à l’éducation à la Santé, à l’eau et à l’énergie et d’autres mesures visant le développement et le bien- être social.

Cabo Verde reste néanmoins, préoccupé en vue des insuffisances constatés par les organes compétents des Nations Unies pour les Droits de l’homme, notamment, en ce qui concerne l’absence d’un système institutionalisé pour coordonner la mise en œuvre des recommandations et l’établissement des rapports nationaux.

Ainsi, dans un esprit constructive, nous recommendations aux Comores:

1. d’établir un mécanisme national de compte rendu et de suivi, ainsi qu'un organe national de coordination des rapports sur les droits de l'homme et sur les Objectifs de Développement durable de façon intégrée;
2. d’établir un plan de recommandations en matière de droits de l'homme, aligné sur les ODD et intégrant toutes les recommandations acceptées ;
3. d’ Utiliser les recommendations de ce troisième cycle pour générer des données pouvant appuyer à la fois la mise en œuvre des ODD et l’amélioration des droits de l'homme;
4. de ratifier le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relative aux droits civils et politiques;
5. d’abolir la peine de mort

Nous souhaitons au aux Comores plein succès dans cet examen et dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

Merci, Mme la Vice-Présidente.